



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/939
S/17380
5 août 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Point 25 de l'ordre du jour
LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :
MENACES CONTRE LA PAIX ET LA
SECURITE INTERNATIONALES ET
INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 2 août 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Honduras auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note datée du 1er août 1985 (voir annexe), adressée aux Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora par les Vice-Ministres des relations extérieures du Honduras, du Costa Rica et d'El Salvador (voir A/40/499-S/17350).

La note ci-jointe a été publiée à l'issue de la réunion de consultation et d'évaluation qui s'est tenue à Tegucigalpa (Honduras), concernant le déroulement des négociations pour le maintien de la paix en Amérique centrale, qui ont lieu dans le cadre du processus de négociation directe entre les plénipotentiaires des cinq Etats d'Amérique centrale avec l'aide du Groupe de Contadora, en vue de conclure l'accord pour la paix et la coopération en Amérique centrale.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette note, dont la teneur a été portée à la connaissance de l'Organisation des Etats américains, comme document de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Honduras
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) H. Roberto HERRERA CACERES

ANNEXE

Note, datée du 1er août 1985, adressée aux Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora par les Vice-Ministres des relations extérieures du Honduras, du Costa Rica et d'El Salvador

Nous, Vice-Ministres des relations extérieures du Honduras, du Costa Rica et d'El Salvador, réunis dans la ville de Tegucigalpa le 1er août 1985 en vue d'évaluer le processus de négociation visant à préserver la paix en Amérique centrale, sous les auspices du Groupe de Contadora, et eu égard au Communiqué des Ministres des relations extérieures du Groupe de Contadora, qui a été rendu public en l'île de Contadora, le 22 juillet 1985, avons l'honneur, au nom de nos gouvernements respectifs, de vous adresser la présente note.

Les Gouvernements du Costa Rica, d'El Salvador et du Honduras souscrivent pleinement aux négociations qui visent à assurer le maintien de la paix dans la région. Ils rendent donc hommage et expriment leur gratitude aux Gouvernements démocratiques de la Colombie, du Mexique, du Panama et du Venezuela pour les efforts qu'ils déploient et le dévouement dont ils font preuve au service de la paix dans la liberté et la démocratie en Amérique centrale.

Nos gouvernements sont d'accord pour mener des activités diplomatiques qui permettent aux gouvernements d'Amérique centrale de préserver la paix en résolvant leurs divergences par le dialogue et la négociation politique. Nous souhaitons également poursuivre les efforts entrepris en vue de la conclusion, au cours des réunions de plénipotentiaires qui se déroulent à Panama, des accords mentionnés dans le Document d'objectifs de septembre 1983.

Nos peuples et gouvernements conviennent qu'il importe de reprendre les négociations entre plénipotentiaires au stade où elles étaient lorsque, malheureusement, elles ont été suspendues, à la réunion du 18 juin, à la suite de la décision unilatérale d'un des Etats participants. Les Gouvernements du Costa Rica, d'El Salvador et du Honduras sont prêts à renouer les entretiens engagés au niveau des plénipotentiaires à Panama, à une date que le Groupe de Contadora déterminera, et à aborder l'examen des points de l'ordre du jour que toutes les parties avaient acceptés pour les réunions des 18 et 19 juin. Il est par conséquent nécessaire de persuader la partie qui a suspendu les travaux lors de la dernière réunion de faire preuve de la volonté de négocier et de parvenir à un accord lors de la prochaine réunion de plénipotentiaires.

Nous avons noté avec satisfaction qu'en vue d'appuyer les démarches diplomatiques du Groupe de Contadora, les Vice-Ministres des affaires étrangères effectueraient prochainement une visite dans les pays d'Amérique centrale. Nous estimons que cette visite est de nature à contribuer considérablement au processus de maintien de la paix, bien qu'elle ne suffise pas, à elle seule, à assurer le succès des négociations, car cet objectif ne pourra être atteint qu'au cours des réunions des plénipotentiaires, grâce à des concessions réciproques entre tous les participants. C'est donc dans le cadre de ces négociations directes avec l'assistance du Groupe de Contadora que nous espérons parvenir à des accords sur

les points encore en suspens de l'ordre du jour arrêté pour la réunion avortée des 18 et 19 juin, ainsi que sur d'autres questions qui n'ont pas encore été résolues. A notre avis c'est là, lors des réunions de Panama, qu'il y a lieu de mettre au point le projet d'accord de Contadora pour la paix et la coopération en Amérique centrale.

Les Gouvernements du Costa Rica, d'El Salvador et du Honduras estiment que les réunions multilatérales de plénipotentiaires des cinq pays d'Amérique centrale qui se sont tenues à Panama répondent au consensus initial qui a établi le cadre de négociation de l'initiative de Contadora. Il faut par conséquent renforcer cette instance par des réunions prolongées qui lui donnent un caractère permanent, afin d'intensifier les négociations et de permettre qu'elles s'achèvent dans les meilleurs délais.

Les Gouvernements du Costa Rica, d'El Salvador et du Honduras prient donc les membres du Groupe de Contadora de lancer un appel aux autres Etats qui participent à ces entretiens afin qu'ils entreprennent de nouveaux efforts en vue d'accélérer et de conclure les négociations pour la paix, la sécurité, la démocratie et le développement.

Les Gouvernements du Costa Rica, d'El Salvador et du Honduras ont décidé d'informer de la présente réunion, qui s'est tenue à Tequicualpa, le Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur du Costa Rica auprès de cette organisation. Ils ont décidé, en outre, de communiquer les résultats de la réunion au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de l'Ambassadeur du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Nos gouvernements tiennent enfin à souligner leur vocation latino-américaine, étant entendu que les solutions recherchées représentent une réalité originale qui s'inscrit dans une perspective reflétant des principes véritablement démocratiques.

Le Vice-Ministre des relations
extérieures du Honduras

José Tomás ARITA VALLE

Le Vice-Ministre des relations
extérieures d'El Salvador

Ricardo Acevedo PERALTA

Le Vice-Ministre des relations
extérieures du Costa Rica

Gerardo TREJOS

